

DOSSIER POUR LES CANDIDATS AGENTS SALARIES DE LA VILLE DE PARIS qui suivent le dispositif 2020-2021 « Auxiliaire de Puériculture »

**CONDITIONS D'ACCÈS EN FORMATION ET CONSTITUTION DU DOSSIER DE SÉLECTION
RENTÉE SEPTEMBRE 2021**

Conditions générales :

Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'État d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

- **Arrêté du 30 décembre 2020** modifié relatif à l'adaptation des modalités d'admission, aux aménagements de formation et à la procédure de délivrance de diplômes ou titres de certaines formations en santé dans le cadre de la lutte contre la propagation de la covid-19

- **Arrêté du 5 février 2021** portant diverses modifications concernant l'admission dans les instituts de formation de certaines professions non médicales

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de Puériculture est accessible au CERPE, sans condition de diplôme, par les voies suivantes :

La formation initiale (voie directe) ;

Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.

ATTENTION : Les candidats doivent **fournir, au plus tard le jour de la rentrée, un certificat médical** émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.

L'exercice de cette profession nécessite **d'être à jour des vaccins obligatoires : DTP et Hépatite B**, il est de plus, **recommandé d'être vacciné** contre : la **rougeole**, la **coqueluche** et la **varicelle**.

En plus du certificat de vaccinations, les candidats doivent apporter la preuve de leur immunité contre l'hépatite B (sérologie anti-corps anti-Hbs) **avant le début d'un stage**.

Toute contre-indication à ces vaccins interdit l'accès aux stages et ensuite à l'exercice professionnel

Conditions de sélection :

Sélection sur la base d'un dossier destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation pour les candidats.

☑ **Dispositions transitoires pour la rentrée de septembre 2021 en raison de la crise sanitaire :**
l'entretien est supprimé pour la sélection 2021 rentrée de Septembre

Le dossier fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs.

La cotation se fait par des barèmes établis au niveau régional pour l'examen des dossiers ;

Pour être admis, le candidat doit obtenir une note totale d'au moins 10/20 et permettant un rang de classement compris dans le nombre de places ouvertes à la sélection

La sélection des ASHQ organisée par leurs employeurs.

DOSSIER POUR LES CANDIDATS AGENTS SALARIES DE LA VILLE DE PARIS qui suivent le dispositif 2020-2021 « Auxiliaire de Puériculture »

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail
Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre.	

Calendrier de sélection :

Période d'inscription à la sélection **du lundi 29 mars au jeudi 3 juin 2021 minuit** réceptionné au CERPE

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **3 juin 2021 minuit** réceptionné au CERPE

Communication des résultats : **Mercredi 30 juin 2021 à 10h**

Validation de l'inscription : **jusqu'au 9 juillet 2021 les candidats admis sur listes principale doivent confirmer leur inscription avant cette date**

Période d'inscription à l'institut : **19 juillet 2021 pour les candidats sur liste complémentaire**

Rentrée **Mercredi 1 septembre pour les Voies directes – lundi 20 septembre pour les voies en alternance**

Communication des résultats aux candidats mercredi 30 juin à 10 h

Communication sur le site internet

Notification individuelle des résultats par envoi postal ;

Affichage des résultats à l'institut sera conditionné aux mesures sanitaires du moment ;

Pas de communication des résultats par téléphone.

DOSSIER POUR LES CANDIDATS AGENTS SALARIES DE LA VILLE DE PARIS qui suivent le dispositif 2020-2021 « Auxiliaire de Puériculture »

Nom :

Prénom :

Liste des documents à fournir obligatoirement lors du dépôt du dossier de sélection :

- La photocopie d'une pièce d'identité indiquant votre lieu de naissance ; Les titres de séjour pour les ressortissants étrangers doivent être valide à la date d'entrée en formation ;
 - Une lettre de **motivation manuscrite** ;
 - Un curriculum vitae ;
 - Un document manuscrit, de 2 pages maximum, relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation
 - Selon la situation votre situation, La copie des originaux des **diplômes** ou **titres** traduits en français ;
 - Le cas échéant, la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
 - Les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
 - Pour les ressortissants hors Union européenne, «Lorsque le niveau de français à l'écrit et à l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessus, au regard notamment de leur parcours scolaire, de leurs diplômes et titres ou de leur parcours professionnel, les candidats joignent à leur dossier une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 ou tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral
 - Vous pouvez joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.
 - Le candidat classe chaque pièce de son dossier de sélection dans l'ordre ci-dessus. Cette consigne est un critère d'évaluation dans la grille de notation du dossier de sélection.
-
- 4 timbres au tarif prioritaire (rouge)
 - 1 photo d'identité officielle et récente (à coller ou agraffer sur la fiche d'inscription)
 - Fiche d'inscription ci-jointe**

**Retour des dossiers par courrier avant le 17 mai 2021
au CERPE 98, avenue de la République 93300
AUBERVILLIERS**

Les dossiers peuvent être déposés dans notre boîte aux lettres

Département Auxiliaire de Puériculture

98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers

Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57

Email : auxi.bureau@cerpe.info

Site internet : <http://www.cerpe.info>



DOSSIER POUR LES CANDIDATS AGENTS SALARIES DE LA VILLE DE PARIS qui suivent le dispositif 2020-2021 « Auxiliaire de Puériculture »

Dossier d'inscription à la sélection - Formation au DEAP RENTRÉE septembre 2021 AUX1

NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE – RESERVE AU CERPE

Résultat : Non admis Admis LP Admis LC

Commentaires : _____

Dossier examiné par : _____ et _____

Signatures jury : _____ Aubervilliers le,

Financement : Cadre réservé au CERPE

AUX 1 : VDP

Cadre réservé au CERPE

Dossier n° :

Voie : VD

Date de réception au CERPE : _____

Nombre de présentation(s) dans notre centre y compris celle-ci : []

NOM DE NAISSANCE : _____

NOM D'USAGE : _____

NOM MARITAL : _____

PRENOM : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Age : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postale : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Adresse email : _____

Photo
Obligatoire